

Objectifs

- Réactualiser les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.



Publics concernés

- Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de santé publique (infirmiers, aide soignants, kinésithérapeutes...).
- Professionnels dont la réglementation prévoit l'obligation de disposer de l'attestation de formation aux gestes d'urgence de niveau 2 (ambulanciers, techniciens préleveurs de laboratoire...).

Programme

- Procédures d'alerte
- Prise en charge d'une urgence vitale en attendant l'arrivée des secours spécialisés :
 - Arrêt cardiaque
 - Détresse d'une des grandes fonctions de l'organisme (personne inconsciente, détresse respiratoire, détresse circulatoire)
- Utilisation du défibrillateur automatisé externe et du matériel du chariot d'urgence

Méthodes pédagogiques

- Actualisation des connaissances par apport théorique
- Méthodes de pédagogie active avec utilisation de mannequins de réanimation cardiaque
- Utilisation du matériel d'urgence
- Mise en situation pratique sous forme de cas cliniques
- Livret de formation remis aux participants

Intervenants

- Infirmiers et médecins du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Savoie - CESU 73



Organisation pratique

- Durée : une journée de 7 heures
- Lieu : CESU 73, C.H.M.S Site de Chambéry
- Dates :
 - 21 janvier 2019
 - 22 janvier 2019
 - 7 février 2019
 - 8 février 2019
 - 11 mars 2019
 - 12 mars 2019
 - 8 avril 2019
 - 9 avril 2019
 - 16 mai 2019
 - 17 mai 2019
 - 3 juin 2019
 - 24 juin 2019
 - 10 septembre 2019
 - 13 septembre 2019
 - 7 octobre 2019
 - 8 octobre 2019
 - 26 novembre 2019
 - 29 novembre 2019
 - 9 décembre 2019
 - 10 décembre 2019

Conditions d'inscription

- Etre Professionnel de santé inscrit dans la quatrième partie du code de santé publique
- ou Professionnel dont la réglementation prévoit l'obligation de disposer de l'attestation de formation aux gestes d'urgence de niveau 2
- être titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité
- Nombre de participants limité à 12

Validation de la formation

- Renouvellement de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
- Attestation valable quatre ans et soumise à réactualisation

Texte de référence

- Article 4 de l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence :
« La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est de quatre ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée d'une journée...»



Coût : 150 €/personne



Renseignements et inscriptions :

CESU 73 - Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Savoie

Tél : 04 79 96 50 11

cesu73@ch-metropole-savoie.fr

<http://cesu.ch-metropole-savoie.fr>